



BULLETIN MENSUEL



Jean-Michel Etienne, Ph.D.



PLANIFICATION DE LA SUCCESSION ET DE LA FIN DE VIE.

Il est essentiel de comprendre que les testaments, les testaments de vie et les procurations ne sont pas les sujets les plus agréables et les plus passionnants à aborder, mais qu'ils peuvent apporter clarté et orientation dans les moments les plus difficiles. De nombreux problèmes rencontrés par les familles dans les derniers stades de la maladie terminale d'un parent ou après un décès peuvent être évités si ces instruments ont été rédigés. Les personnes qui anticipent le besoin de ces outils peuvent réduire les niveaux de stress, mais souvent ceux qui n'ont pas réussi à les créer endurent un chagrin supplémentaire dans les moments les plus douloureux de leur vie.

Qu'est-ce qu'un testament?

Un testament de vie guide la distribution des biens après le décès d'une personne. Dans de nombreux cas, il s'agit du document juridique écrit le plus important qu'une personne crée de son vivant. Malheureusement, de nombreuses personnes n'aiment pas affronter leur propre mortalité. Elles essaient donc d'éviter ce sujet, mais leur passivité peut causer beaucoup de tort à leur famille.

Il existe de nombreuses formes de testaments, chacune comportant des aspects différents pour le testateur et l'exécuteur testamentaire. Le testateur est la personne qui rédige le testament, et l'exécuteur testamentaire est la personne désignée par le testateur pour exécuter le testament.

Qu'est-ce qu'une procuration et quand est-elle nécessaire ?

Une procuration est un autre document juridique écrit qui est utilisé lorsqu'une personne n'est plus en mesure de gérer ses propres affaires financières. Ce document est notarié, adapté et révocable. Il peut impliquer une ou plusieurs personnes, mais lorsque plusieurs personnes sont impliquées, il est parfois difficile d'obtenir un consensus sur les décisions à prendre.

Voici trois types de procuration:

1. La procuration durable reste en vigueur en cas d'incapacité ou d'invalidité.
2. Une procuration en attente est mise en œuvre au cas où une personne serait incapable de gérer ses affaires.
3. Une procuration temporaire ne s'applique qu'en cas d'urgence.

Malheureusement, certains membres de la famille accordent plus d'importance à l'argent et aux biens qu'à l'amour des morts et des vivants. C'est la raison pour laquelle un testament est important, afin que les gens respectent les souhaits de la personne décédée.

"Celui qui méprise une instruction le paiera, mais celui qui respecte un ordre sera récompensé."

Proverbes 13:13



"Ceux qui étudient et mettent en pratique les principes d'une vie saine seront grandement bénis, tant sur le plan physique que spirituel. La compréhension de la philosophie de la santé est une protection contre de nombreux maux qui ne cessent de croître."

The Review and Herald, 4601.

Contactez-nous pour en savoir plus sur la manière dont le NJC peut vous aider à planifier votre succession : Planned Giving and Trust Services, 609-802-0864.

<https://www.newjerseyconference.org/trust-services>

La maladie grave et la mort sont des événements extrêmement difficiles à affronter pour une personne et, bien souvent, ils sont compliqués par de nombreux autres facteurs, notamment la douleur d'assister, impuissant, à la détérioration physique et/ou mentale d'un membre de la famille, la perte anticipée au décès de la personne, les conflits avec les membres de la famille sur la manière de s'occuper de l'être cher et les conflits sur les actifs de la succession.

Il se peut que nous ne voulions pas faire face à l'incapacité d'un parent ou à notre propre mortalité, mais c'est faire preuve de bon sens que d'être honnête sur les réalités de la vie. Si nous n'abordons pas ces questions avec dignité et vérité, nous risquons d'enflammer les chagrins et les conflits au lieu de les minimiser.

C'est avant d'en avoir besoin qu'il faut penser aux testaments, aux testaments de vie et aux procurations. Comme le bâtisseur qui devait calculer le coût du projet avant de commencer, nous devrions calculer le coût de l'inaction pour subvenir aux besoins de notre famille en nous dotant de ces documents juridiques vitaux.